

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

V.2024.01
MAJ : 01/04/2024

Compétences développées

A la fin de cette formation, l'apprenant sera en mesure de :

- D'intervenir de manière efficace lors d'une situation d'accident ;
- D'adopter un comportement approprié en cas d'accident, d'incident ou de dysfonctionnement sur son lieu de travail
- De mettre en pratique ses compétences au service de la santé et de la sécurité au travail.

Programme de la formation

- **Le SST et la santé au travail :**
 - Le rôle du SST ;
 - Les définitions et indicateurs en santé et sécurité au travail ;
 - Le cadre juridique de la santé et sécurité au travail ;
- **La prévention des risques professionnels dans l'entreprise :**
 - Les acteurs de la prévention ;
 - La situation dangereuses ;
 - Les mesures de préventions ;
- **Protéger :**
 - Repérer les situations dangereuses ;
 - Supprimer ou isoler le danger ;
 - Les dégagements d'urgence ;
 - L'alerte aux populations ;
 - Réagir en cas d'attaque terroriste ;
- **Examiner la victime ;**
- **Faire alerter ou alerter :**
 - Les numéros d'urgence ;
 - Les moyens d'alerte ;
 - Le message d'alerte ;
- **Secourir :**
 - La victime saigne abondamment ;
 - La victime s'étouffe ;
 - La victime se plaint de malaise ;
 - La victime se plaint de brûlure ;
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
 - La victime ne répond pas, mais respire ;
 - La victime ne répond pas et ne respire pas.

Déroulement

Public

- Tout public

Pré-requis

- Sans

Durée

- 14 heures soit 2 jours

Participants

- Entre 4 et 10 participant.e.s

Modalité

- Présentiel
- Inter-entreprise / intra-entreprise

Tarif

- Inter-entreprises : 240 € HT
- Intra-entreprise : sur devis

Méthode pédagogique

- Méthode active, interrogative, ludopédagogie
- Mise en situation

Modalités d'évaluation

- Mise en situation en fin de formation conformément aux attentes de l'INRS

Intervenants

- Formateur certifié

Sanction de la formation

- Attestation de formation
- Certificat de SST

Maintien des compétences

- Tous les 24 mois

Ressources pour apprenants

- Sont remis aux apprenant.e.s :
 - Un livret
 - Et/ou des ressources numériques

